

Comptes rendus

Toutes ces études – en cela qu’elles entrent en dialogue non seulement avec deux décennies de travaux de François Rastier mais aussi, plus précisément, avec la récente mise à jour théorique énoncée dans le chapitre introductif qui a donné son titre à l’ouvrage – donnent à voir le courant de la sémantique interprétative comme une recherche vivace en train de se faire. Le but que s’étaient fixés les coordonnateurs du volume est atteint : celui-ci échappe totalement au genre de l’hommage académique et il n’a rien non plus d’un bilan. Il témoigne d’un projet intellectuel unique en son genre : celui d’une linguistique qui s’articule aux sciences de la culture, renoue avec la tradition herméneutique, s’inscrit dans une reviviscence des humanités et concourt à accomplir la vision saussurienne redécouverte aujourd’hui dans ses textes originaux.

Simon BOUQUET

Catherine FUCHS, *La comparaison et son expression en français*, Ophrys, collection L’Essentiel français, 2014

Dernier volume paru de l’excellente collection « L’Essentiel français » de chez Ophrys et dû Catherine Fuchs, directrice de la collection, l’ouvrage *La comparaison et son expression en français* allie rigueur scientifique, économie et clarté et répond ainsi à toutes les exigences de la collection. Proposer en 208 pages – le format de la collection – un tour d’horizon des constructions comparatives du français, dans toute leur variété, en dresser une typologie, syntaxique et sémantique, s’attacher à la diversité de leurs effets de sens et contraster les différents schémas, relève du tour de force, encore que rien dans l’ouvrage ne sente l’effort et qu’au contraire l’ensemble se recommande par son aisance et son élégance.

Champ de recherche foisonnant, mais dispersé (sur une grande diversité de marqueurs et de structures) et hétérogène (dans les approches théoriques) et qui a surtout privilégié la comparaison corrélatrice de type *plus ... que*, du fait de son lien à la quantification et au degré, la comparaison est ici envisagée comme une opération cognitive de confrontation entre des entités, qui s’exprime dans les langues par un répertoire restreint de schémas, qui s’actualisent par des réalisations de surface extrêmement variées et complexes. Il s’agit donc pour l’auteur de tirer une très grande diversité de fils pour les assembler dans une trame complexe et cohérente. Il s’agit également – et n’oublions pas l’intérêt de l’auteur pour la paraphrase et la synonymie –, de tisser des liens entre les différentes structures et de porter sur elles un regard relationnel et contrastif ; l’auteur s’intéresse ainsi aux effets de sens proche produits par des constructions différentes, par exemple le haut degré avec parangon : *plus/aussi blanc que neige ; blanc comme neige*, ou identité du type et similarité *Son regard est pareil au regard des statues / est tel celui des statues* (p. 178-179).

Cet ouvrage de synthèse de grande envergure est le fruit de plusieurs années de recherche, personnelle et collective, sur la comparaison (cf. la liste des travaux de l’auteur), dont le champ se voit ici arpenté et quadrillé dans toutes les dimensions. Le cadre théorique est celui des termes en *Kw* ; l’information linguistique est vaste et parfaitement maîtrisée ; les travaux antérieurs de l’auteur et ses sources, toujours citées et très variées (la bibliographie, consacrée exclusivement à la comparaison, comporte 98 références : linguistique générale, linguistique française, typologie des langues, diachronie, sémantique cognitive, psycholinguistique), sont repensées et appropriées dans le cadre de la réflexion présente, et l’ouvrage, ce n’est pas un de ses moindres mérites, donne envie d’aller lire les travaux cités et en facilite l’accès. L’ouvrage se fonde sur une grande variété d’exemples, forgés ou, pour la plupart, authentiques : journalistiques, tirés de la Toile, publicitaires, scientifiques ou littéraires, qui forment un ensemble représentatif de la diversité des usages de la comparaison, du plus banal et quotidien (Grill Courtepaille) au plus complexe et sophistiqué (Fénelon, Simon, Sévigné, Proust, Verlaine...).

L’ouvrage bénéficie d’une structure très claire et pensée pour permettre au lecteur de progresser aisément dans le champ de la comparaison. Après une introduction, qui met en place les notions nécessaires et la terminologie, l’ouvrage se structure en deux parties. La première partie est consacrée à la comparaison quantitative d’(in)égalité, qui opère sur les quantités relatives d’un paramètre commun. C’est la comparaison la mieux identifiée et la mieux décrite dans la littérature linguistique, notamment dans sa configuration prototypique : *Pierre est plus grand que Jean*. Cette première partie comporte quatre chapitres, dont le cœur (les chapitres 2 et 3) est

Comptes rendus

consacré à la configuration canonique *plus ... que*, encadré en amont par un premier chapitre consacré à la diversité des schémas d'(in)égalité en français et en aval par un dernier chapitre consacré aux constructions non prototypiques. La seconde partie est consacrée aux comparaisons qualitatives ; elle s'articule autour de la comparaison similitive dont *comme* est le marqueur prototypique, encadrée en amont par la comparaison d'évaluation, en aval par l'identité et la différence.

Introduction : Qu'est-ce que la comparaison ?

La comparaison est à la fois une opération mentale courante et dont les modes d'expression sont extrêmement diversifiées, et au sein d'une même langue comme le français, et dans les diverses langues, mais n'est pas pour autant « une catégorie simple, constante et immédiatement intelligible », ce que signale Benveniste, à la suite duquel C. Fuchs invite à questionner cette pseudo « évidence ». Avant de travailler sur les formes linguistiques, l'ouvrage commence donc par s'interroger sur l'opération de comparaison, sur ce qu'elle présuppose (la 'comparabilité' des objets, le 'soubassement commun') et sur l'opération qu'elle engage. C. Fuchs définit la comparaison comme une opération mentale consistant à « saisir par l'esprit plusieurs objets » et les « confronter » « c'est-à-dire à les poser mentalement face à face, en regard l'un de l'autre, en vue d'épingler ce qu'ils ont de semblable et de différent » (p. 12) ; cette définition s'inscrit dans une approche cognitive et psychologique de la comparaison (sont cités Henri Wallon, Piaget, Sinclair-De Zwar, Doron & Parot). C. Fuchs propose ensuite une présentation rapide des principales approches linguistiques de la comparaison: (i) la tradition grammaticale, qui se focalise, en partie par l'adaptation de l'héritage latin des degrés de l'adjectif, sur les comparaisons corrélatives de degré et ventile les autres structures dans des catégories et rubriques hétérogènes, (ii) la linguistique et l'apport de la typologie des langues, et (iii) la tradition rhétorique. De cette présentation rapide, mais qui fait la synthèse de lectures extrêmement étendues, il ressort le sentiment que la comparaison n'a été traitée que « de façon assez partielle et éclatée » (p. 17), et abordée par le biais de constructions syntaxiques et de marqueurs particuliers, ou par les notions sémantiques de degré (gradation, polarité, scalarité). Parmi les approches linguistiques, C. Fuchs distingue les études typologiques (Stassen, Henkelmann, Haspelmath & Buchholz), auxquelles elle emprunte une terminologie claire, précisée dans un encart terminologique (p. 22) : « comparandes » (les entités comparées), « comparé » vs « standard » (ou comparant, repère, étalon, échantil), « paramètre » (la propriété qui fonde la comparaison), « marqueur du paramètre » (marqueur de degré), « marqueur du standard ».

Première partie : la comparaison quantitative

Chapitre I : Diversité des schémas d'(in)égalité

Le premier chapitre illustre d'emblée l'ambition de l'ouvrage : ne pas se limiter aux constructions prototypiques privilégiées dans les descriptions, mais rendre compte de « la variété des schémas disponibles et la complexité des structures permettant d'exprimer l'(in)égalité » (p. 19). Le premier chapitre propose ainsi un inventaire, inspiré des travaux des typologues mais qui n'avait jamais été fait de façon systématique pour le français, des différentes façons d'exprimer l'(in)égalité, de leur mode de construction syntaxique et de leur valeur sémantique propre :

- (1) le schéma paratactique : *Pierre est grand, Paul n'est pas grand ; Pierre est grand, Paul est grand*, qui juxtapose deux assertions, attribuant ou non une propriété à deux entités différentes, sans gradation explicite (l'effet d'(in)égalité de degré ou d'analogie est construit par inférence) ;
- (2) le schéma localisant, d'inégalité *Pierre est grand, à côté de Paul*, et d'égalité : *Pierre est grand, à l'égal de Paul* ; le schéma d'inégalité est le mieux représenté en français (comme dans une grande diversité de langues) et l'auteur donne un aperçu de la gamme étendue de marqueurs du standard, termes spatiaux (*à côté de, face à ...*), de mesure (*à l'aune de, sans commune mesure*) ou de repérage (*par rapport, à, référé à, comparé à ...*).
- (3) le schéma de mesure relative, avec introduction du degré, comme prédicat (avec des verbes comme *dépasser, excéder, devancer... vs égaler, équivaloir*) ou comme marqueur grammatical, ce dernier cas correspondant au schéma canonique du français : *Pierre est plus aussi grand que Paul*.

Comptes rendus

On remarquera dans cette partie comment le schéma canonique des comparaisons corrélatives de degré (*plus/aussi... que*) est amené au terme d'un parcours très construit de la gamme des modes d'expression de la comparaison quantitative.

Chapitre II. Le schéma canonique d'(in)égalité : la gradation

Le chapitre s'intéresse à la configuration prototypique : *A est plus/aussi grand que B*, qui compare deux entités *A* et *B* au regard d'un paramètre commun, la grandeur, exprimée par le prédicat *être grand*. Après une mise au point de la notion de gradation, l'auteur envisage successivement les différentes composantes de la construction : les adverbess de degré (*plus, moins, aussi ...*), le paramètre et le marqueur *que*.

La première section est très utile, en ce qu'elle revient sur la notion de gradation, souvent utilisée de façon approximative et mal distinguée de notions proches. Reprenant à Rivara (1990) la notion d'échelle subjective et l'existence de deux échelles inversement orientées, l'échelle dite des « grandes quantités » et l'échelle dite des « petites quantités », l'auteur définit la gradation comme « une quantification évaluative et indéterminée : la mesure exacte de la quantité reste non spécifiée » (p. 40), qui s'oppose à la quantification numérique (mesure objective sur une échelle orientée), et distingue gradation absolue (*beaucoup/peu*) et gradation relative, en quoi consiste la comparaison d'(in)égalité. L'auteur fait siennes les analyses de Rivara (1995), selon lesquelles il n'y a que deux valeurs pour la comparaison quantitative : l'égalité, marquée par *aussi* sur l'échelle orientée vers les grandes quantités, et par *aussi peu* sur l'échelle orientée vers les petites quantités, l'inégalité, marquée par *plus* sur la première échelle et par *moins* sur la seconde.

La deuxième section examine les adverbess de degré, marqueurs du paramètre, marqueurs d'inégalité ou d'égalité, en s'intéressant au jeu diversifié des marqueurs (*davantage, autrement, comparatifs synthétiques...*), sans se limiter à *plus/moins* et *aussi/autant*. Les marqueurs sont caractérisés par leur distribution (incidents à un terme ou portant sur le prédicat), distribution parfois complémentaire selon leur support d'incidence (opposition *aussi/autant*), ainsi que par les modifieurs qu'ils peuvent recevoir (par exemple *presque aussi, tout autant, beaucoup plus ...*). L'analyse va jusque dans des détails très fins, ainsi de l'opposition entre *aussi* et *autant*, et de la concurrence entre les formes composées *aussi/autant* et les formes simples *si, tant* (en contexte négatif ou virtualisation).

La troisième section examine la gradation sur le paramètre en corrélant la catégorie de celui-ci et le type de gradation opéré : gradation sur des propriétés (adjectif ou adverbe), sur des procès (verbe), gradation indirecte (avec *de*) sur des entités (noms). Le détail de l'analyse permet de revenir très utilement sur la notion de gradation selon les différentes catégories, notamment pour les adjectifs et les verbes; citons ainsi l'opposition entre propriétés graduables/ non graduables (par ex. *grand vs carré*), entre propriétés graduables à échelles intrinsèques (« absolues ») et propriétés à échelles extrinsèques (« relatives »), du type *rouge vs chaud*, enfin entre propriétés graduables subjectives et objectives (*chaud, beau vs large, grand*). L'ensemble constitue une analyse sémantique très fine de la gradation dans le domaine des propriétés et de la catégorie de l'adjectif, ainsi que des procès et de la catégorie du verbe.

La quatrième section, d'orientation syntaxique, examine le marqueur *que*. C. Fuchs s'éloigne des analyses traditionnelles qui rapprochent *que* d'une préposition ou d'une conjonction et font de la séquence qu'il introduit un 'complément du comparatif'. Elle s'inscrit dans la problématique du « chevillage intégratif », issue de Damourette et Pichon et développée par P. Le Goffic pour l'ensemble des termes en *Kw-* : *que* est un adverbe de quantité indéterminée qui « cheville » (= articule, avec le même rôle) la relation prédicative de la matrice et la relation prédicative de la subordonnée : « Adverbe de degré indéfini, *que* instaure une confrontation entre deux prédicats graduables (correspondant au paramètre) » (p. 60). A partir de cette analyse, C. Fuchs propose un examen précis des subordonnées introduites par *que*, verbales ou non verbales (selon la catégorie du constituant - nominal, adverbial ou adjectival- et sa fonction par rapport au prédicat ellipsé), ainsi que des phénomènes d'ellipse et de restitution du prédicat dans la subordonnée.

Chapitre III. Le schéma canonique d'(in)égalité : les configurations comparatives

Le chapitre III fait passer de l'examen formel du fonctionnement du schéma corrélatif canonique du français à l'examen sémantique des diverses « configurations comparatives » auxquelles il est

Comptes rendus

associé ; la notion de « configuration comparative » s'entendant comme « la confrontation de deux entités (les comparandes) à propos du paramètre sur lequel opère la mesure quantitative relative » (p. 67). Le chapitre fait apparaître la diversité de ces configurations, à mesure qu'on s'éloigne de l'exemple prototypique *Pierre est plus/aussi grand que Paul* ; il s'agit donc de retrouver les éléments constitutifs de la comparaison (notamment les entités et le paramètre) derrière la diversité des structures de surface.

Le chapitre examine d'abord la configuration prototypique avec deux entités et un paramètre (*Pierre est plus/ aussi grand que Paul*), dans ses trois variantes : (i) schéma complet, avec identification sans équivoque du paramètre commun et des entités, le comparé dans la matrice et le standard dans la subordonnée (de même nature, de même rang et de même fonction), (ii) schéma complet en déséquilibre, avec décalage de niveau entre le constituant porteur du degré et le terme différentiel de la subordonnée : *Pierre a une voiture plus puissante que Paul*, ce qui invite à rééquilibrer les entités comparées, le plus souvent en 'remontant' le différentiel standard pour le faire fonctionner au niveau du comparé (on compare *Pierre* et *Paul* en tant que possesseur de voiture, et non les voitures au regard de leur puissance) ; (iii) schéma réduit : *Pierre est plus aimable*, qui invite à chercher le standard (explicitement mentionné ou inféré) dans le contexte ou dans la situation.

La deuxième section porte ensuite sur les configurations non prototypiques, qui rendent parfois difficiles l'identification des entités comparées ou du paramètre, notamment quand la subordonnée contient non pas le standard mais une variable, qui n'a pas nécessairement de correspondant dans la matrice et qui peut être de nature et fonction très diverses (terme circonstanciel, complément du verbe, complément d'adjectif), voire deux variables. L'auteur distingue ainsi différents cas de figure, très clairement exemplifiés : (i) une entité dédoublée, un paramètre et une variable : *Pierre est plus aimable qu'hier*, (ii) un paramètre et une variable sans entités comparées : *Il fait plus froid qu'hier*, (iii) une entité dédoublée, deux paramètres : *Ce meuble est plus large que haut*, (iv) deux entités, un paramètre, une variable : *Pierre est plus aimable que Paul hier* ; (v) deux entités, deux paramètres : *Pierre boit plus que Paul ne mange*, *Pierre est aussi bavard que Paul est taciturne*. Tous ces cas sont examinés précisément, leur analyse, syntaxique comme sémantique, toujours justifiée (par exemple, la notion d' « entité dédoublée » p. 75), et on s'intéresse particulièrement à l'ajustement interprétatif (la portée des variables, l'identification des comparandes) et aux options interprétatives (voir par exemple l'interprétation de l'exemple *Paul s'intéresse plus à son travail qu'à ses enfants*, p. 76). Ces analyses s'appuient sur un large panel d'exemples, bien choisis pour illustrer l'ensemble des configurations possibles et leurs variations.

Enfin le chapitre se clôt par un examen judicieux de l'effet de « haut degré » : comparaison à parangon (*plus doux que le miel*), pseudo-incomparabilité (*plus que quiconque/persone/jamais*), comparaison mutuelle (*plus gentils l'un que l'autre*), dépassement notionnel (*plus blanc que blanc*), comparaison « de déviation », avec des propriétés antonymes (*Pierre est aussi aimable que Paul est désagréable*) ou co-orientées (*un parcours aussi éclairant qu'exigeant*). On a là un très vaste parcours de la diversité des configurations comparatives d'(in)égalité, heureusement résumées dans deux tableaux qui concluent le chapitre (p. 87-88).

Chapitre IV. Par-delà le schéma canonique d'(in)égalité

Le dernier chapitre consacré à la comparaison quantitative s'intéresse aux constructions en marge du schéma canonique, qui sont souvent négligés. Ce chapitre les rattache à la comparaison quantitative et rassemble les comparatives détachées (*Autant que son frère, Paul est sensible aux critiques*), les comparatives métalinguistiques (*Son geste était plus irréflecti que méchant*) et les corrélatives symétriques (*Plus on est de fous, plus on rit*). Les trois constructions ont en commun de mettre en jeu une portée extrapredicative des marqueurs de degré (vs la portée intrapredicative des structures canoniques), portée sur l'ensemble de la relation predicative et marquant le degré d'adéquation des propositions au réel pour les comparatives détachées, portée sur l'énonciation pour les comparatives métalinguistiques. Les « corrélatives symétriques » (selon le choix terminologique de l'auteur) repérées par leurs propriétés spécifiques (indissociabilité de la structure, absence du marqueur *que* et de la subordonnée, incidence extrapredicative des marqueurs de degré) constituent un objet d'étude problématique, sur lequel

Comptes rendus

l'auteur fait le point ; l'intérêt est la distinction nette faite entre la corrélation d'inégalité, qui marque un rapport de variation concomitante avec parcours dynamique d'échelles (*Plus on est de fous, plus on rit*) et la corrélation d'égalité, qui ne marque plus le parcours mais un positionnement sur le haut degré d'échelles opposées (*Autant Pierre est gentil, autant Paul est désagréable*). Dans les trois cas, l'analyse serre de près aussi bien les caractères syntaxiques de ces structures (coalescence des marqueurs et mobilité en surface pour les détachées, type de marqueurs, rapport à la négation) que les propriétés (types de prédicat) et valeurs sémantiques, avec une extrême finesse dans l'analyse des effets de sens ; ainsi pour les comparatives métalinguistiques : correction adversative (*Il est plus ancien que vieux*), réfutation (*Il est plus utile que nuisible*), renchérissement (*elle est intelligente autant que charmante*).

Seconde partie. Les comparaisons qualitatives

La seconde partie est consacrée aux comparaisons qualitatives, qui se distinguent des comparaisons d'(in)égalité, « en ce qu'elles établissent entre les deux entités comparées (les comparandes) un rapport qualitatif, et non plus quantitatif [et] ne mettent pas en jeu une opération de gradation » (p. 107). Ces comparaisons qualitatives ont été globalement moins étudiées que les comparaisons quantitatives, à l'exception de *comme* et, plus ponctuellement, de certaines constructions (*tel, même, plutôt, plus ... plus*). Comme dans la première partie, l'originalité du travail de C. Fuchs est de rassembler la grande diversité de ces structures sous le chef commun de la comparaison qualitative pour les distinguer ensuite en trois grands types : la comparaison « valutive » (*valoir mieux, aimer mieux, préférer, plutôt ... que*), la comparaison « similitive », dont le marqueur emblématique est *comme*, enfin la comparaison d'identité et l'altérité (*même, autre ... que*).

Chapitre V. La comparaison valutive

Le chapitre distingue trois types de comparaison valutive, selon les marqueurs : (1) la prévalence (ou comparaison de valeur) : *valoir mieux ... que*, (2) la préférence (ou prédilection subjective) : *aimer mieux ... que, préférer... à* et (3) la résolution d'une alternative : *plutôt que*. Ces constructions, qui ne sont en général pas rattachées à la comparaison, font l'objet d'une analyse minutieuse, tant sur le plan des spécificités formelles (par exemple *valoir mieux*, qualifié de « schéma comparatif contraint », ou la différence des constructions de *aimer mieux* et *préférer*) que des effets de sens, avec l'opposition, aussi bien pour la préférence que pour la prévalence, entre valeur exclusive (choix entre entités incompatibles : *je ne veux rien dire, ça vaudra mieux ; je préférerais l'injustice au désordre*) vs non exclusive (les entités ne s'excluent pas : *il vaut mieux que son apparence ; j'aime bien le café, mais je préfère le thé*) et valeur « par défaut » (choix du moindre mal, entre deux mauvaises solutions : *le péché vaut encore mieux que l'hypocrisie, J'aime encore mieux rester avec eux que de revenir sans eux*). Quant à ce qui concerne la troisième structure, le choix, ou « alternative résolue », marqué par *plutôt ... que*, l'auteur fait l'inventaire des constructions possibles, selon que les marqueurs sont disjoints (« *plutôt A que B* »), coalescents (« *A plutôt que B* »), ou le schéma réduit (« *B, (ou) plutôt A* » ; « *pas B, (mais) plutôt A* »), et distingue les effets de sens, toujours en opposant choix exclusif vs non exclusif et choix « par défaut » (*Jean est plutôt gentil*). Ce qui est remarquable, c'est que se trouvent ainsi rattachées à la comparaison, des constructions qui en paraissaient disjointes, et dont l'analyse qu'en propose C. Fuchs met à jour le fonctionnement comparatif particulier, qualifié de « contraint » ou « bloqué ». Ainsi les marqueurs *mieux* et *plutôt* sont-ils distingués de leur fonctionnement en corrélation quantitative : *mieux*, dans *aimer mieux*, n'est pas 'plus bien', amalgame du degré (*plus*) et du paramètre (*bien*) ; de même *plutôt* ne se décompose pas en adverbe de degré (*plus*) et paramètre (*tôt*).

Chapitre VI. La comparaison similitive

Ce chapitre constitue le cœur de la comparaison qualitative, autour de la comparaison prototypique en *comme* : *Marie est fraîche comme une rose*. La comparaison en *comme* a fait l'objet de nombreux travaux récents (voir Bibliographie) et, par sa contiguïté avec la métaphore, a pris une grande place dans les travaux rhétoriques. Partant de la définition de la notion de ressemblance, CF. propose ici un tour d'horizon complet de *comme* et des autres marqueurs de

Comptes rendus

ressemblance, grammaticaux (*tel (que), ainsi que, de même que, aussi bien que*) comme lexicaux ((*être semblable à, similaire à, pareil à ... , ressembler, ...*), en examinant de près leur fonctionnement syntaxique et leurs différents effets de sens, à partir d'un schéma sémantique de base : la ressemblance entre entités.

Comme au début du livre pour la notion de comparaison, on saura gré à l'auteur de définir, dans la première section, la notion de ressemblance, qui consiste à « rapprocher deux entités par le biais d'une propriété commune » (p. 133), avec la distinction entre ressemblance par similarité, lorsque les comparands relèvent d'une même catégorie (par l'ex. l'humain : *mon voisin / Cary Grant*), et l'analogie (dans son sens non technique, dont le glissement est précisé, à partir de la valeur originelle de proportion), ressemblance entre deux objets appartenant à des domaines différents (par ex. humain/non humain : *Marie / une rose*). La notion de catégorie ou domaine donne lieu à quelques difficultés et pourrait être précisée, au-delà de l'opposition ontologique humain/non humain. Ainsi *branchies* et *poumon* (p. 135) sont-ils du même domaine (appareil respiratoire) ou de domaines différents (poisson/ mammifère); ou dans les exemples *Il ment comme un arracheur de dents* ou *des bottes comme des miroirs* (p. 139), s'agit-il d'un même domaine (humain ou non humain) ou de domaines différents (activités professionnelles ou finalité des objets). La question se pose donc des limites entre similarité et analogie, à l'intérieur de l'ensemble de la comparaison similitive.

La deuxième section, consacrée aux divers marqueurs de la ressemblance : *comme, tel (que)* et les synonymes de *comme* : *ainsi que, de même que, aussi bien que*, commence par le marqueur prototypique *comme*. C. Fuchs le traite, dans le cadre de la problématique des termes K_{W-} , comme un adverbe, marquant un parcours sur la manière, ou le « modus » (manière au sens large), et qui, dans la comparaison, « cheville » la matrice et la subordonnée. La force de l'approche de C. Fuchs (qui reprend ici les travaux de Le Goffic et Fuchs & Le Goffic, 2005), est d'articuler la diversité des effets de sens de *comme* dans les structures comparatives à une typologie syntaxique, construite à partir de différents paramètres : variations de portée (intra- ou extra-prédicative), configuration syntaxique de la matrice (type de prédicat) et de la subordonnée (structure verbale ou non verbale, restitution des ellipses et fonction du constituant), type de construction de la comparative (intégrée ou détachée). La même approche est adoptée pour l'adjectif *tel*, distingué de *comme*, et plus rapidement pour les autres marqueurs de ressemblance (*de même que, ainsi que, aussi bien que*). Cette approche formelle permet de construire une typologie sémantique des comparatives, proposée à partir d'un schéma de base, la comparative intégrée intra-prédicative, avec deux valeurs, selon le type de prédicat de la matrice : identité de manière de faire : *Il hurle comme un forcené* (le prédicat est un verbe plein) vs identité de manière d'être : *Il est beau comme un dieu ; Il est comme son frère* (prédicat attributif ou copule), et selon le type de standard, générique, spécifique ou parangon. De ce schéma de base sont distinguées les comparatives détachées, dans lesquelles les différents marqueurs (pas seulement *comme*) ont une portée extrapredicative, avec deux grandes valeurs : analogie de situation (*Faites la queue, comme tout le monde*) et analogie énonciative (les comparatives métalinguistiques : *Zut ! comme dit Paul*).

Si la force de l'analyse tient à sa cohérence et sa méthode, sa finesse est d'examiner la concurrence entre les divers marqueurs (p. 155-156), de leur quasi-synonymie aux emplois spécifiques, la différence entre comparaison qualitative et quantitative (*Paul est fort comme son frère / aussi fort que son frère*), et de mettre en évidence les effets de sens particuliers, dérivés de la comparaison, des effets encore liés à l'identité de manière d'être, haut degré (*l'amour est doux comme le miel*), approximation (*Il y a comme un défaut*), jusqu'à des valeurs qui s'en éloignent sensiblement : exemplification (*Les arbres résineux, comme le sapin, sont rarement endommagés par les grandes gelées*), adjonction (*Il a tout essayé, la ruse, comme la persuasion*), avec une rare attention aux modulations sémantiques de chaque type d'énoncé ; et ce jusqu'aux confins de la métaphore *Pierre est (comme) un lion*.

Chapitre VII. La comparaison d'identité et d'altérité

Le dernier chapitre examine le dernier type de comparaison qualitative, la comparaison d'identité (*même ... que*) et la comparaison d'altérité (*autre ... que*), respectivement caractérisées comme une « égalité qualitative » et une « inégalité qualitative » ; le rapprochement avec les

Comptes rendus

comparatives d'(in)égalité est justifié par des propriétés communes, notamment le rapport à la négation explétive, présente avec *autre* (comme avec *plus/moins... que*) et absente avec *même*. L'examen des deux types de comparaison suit la même méthode, avec l'examen successif des différents marqueurs, des constructions syntaxiques et des valeurs sémantiques associées.

L'étude de la comparaison d'identité s'attache successivement (1) aux marqueurs, le marqueur prototypique *même* et les adjectifs qualificatifs *identique*, *pareil*, *semblable*, dont est décrit le fonctionnement syntaxique (place, fonction, rection, modifieur); (2) aux constructions syntaxiques, en contrastant construction avec subordonnée corrélatrice (*le même ... que*), relative (*le même ... qui/que*) et construction prépositionnelle (propre aux adjectifs qualificatifs), et les schémas réduits à la seule matrice, imposant la reconstruction du standard effacé. L'examen syntaxique amène à poser des questions délicates, concernant notamment le statut de *que* dans ces constructions, qui est à distinguer du *que* adverbial des constructions corrélatives et fonctionne comme un « subordonnant neutralisé » (notion reprise à Muller et Van Peteghem), ainsi que le brouillage entre *que* relatif et *que* adverbe corrélatif (*Marie a remis la même robe qu'elle avait mis(e) la veille*). (3) Enfin, du fait de la valeur fondamentalement relationnelle des marqueurs d'identité (mise en rapport d'une entité avec une autre), la comparaison d'identité peut avoir deux valeurs : identité stricte (ou « identité référentielle », Van Peteghem) : *ils ont la même mère*, vs identité du type (ou « identité qualitative », Van Peteghem) : *Ils ont la même voiture*.

L'étude de la comparaison d'altérité suit le même déroulement : (1) diversité des marqueurs de l'altérité, du marqueur prototypique *autre* aux adjectifs qualificatifs (*différent*, *distinct*), adverbes (*différemment*, *autrement*) et marqueurs à base nominale (*d'une autre façon/ d'une autre manière ... que*); (2) diversité des constructions syntaxiques, corrélatrice (*autre ... que*), prépositionnelle (*différent de*) et réduite; (3) enfin opposition entre les deux valeurs que sont l'altérité simple, impliquant la pluralité référentielle (*un autre que toi*) et altérité du type (*une bière autre que celle-ci*), avec examen des ambiguïtés possibles entre lecture référentielle et lecture au niveau du type (*Passe-moi une autre feuille de papier* : 'une seconde feuille de papier' ou 'une feuille d'un format différent').

Pour conclure, comparaison d'identité et comparaison d'altérité, sont rapportées à deux processus contraires, l'identification ou la différenciation, qui se déploient sur un continuum de valeurs, allant pour le premier, de la ressemblance à l'identité stricte, ce qui rapproche identité et similarité, et pour l'autre, de l'altérité minimale à l'altérité totale. C. Fuchs tire un parti remarquable de la notion de continuum (ici à partir des travaux de Pottier), appuyée sur des exemples très évocateurs, pour montrer la relation complexe existant entre identité et altérité, qui ne s'opposent pas nécessairement, mais peuvent se neutraliser, se transformer de l'une en l'autre, voir se conjuguer, et le dernier mot est laissé à cette *femme inconnue* de Verlaine, *qui n'est chaque fois, ni tout à fait la même, Ni tout à fait une autre*.

Ainsi se termine par les exemples conjugués d'un scientifique, Claude Bernard, et d'un poète, Verlaine, cet ouvrage très stimulant par son ambition descriptive et explicative et d'un grand agrément de lecture. L'objectif énoncé au début de l'ouvrage : proposer un « tour d'horizon du champ de la comparaison en français, envisagé dans toute sa complexité et son ampleur » (p. 19) est pleinement tenu. Le lecteur a pu parcourir la diversité des modes d'expression de la comparaison en français et dans le même temps rapporter cette diversité de formes à des configurations sémantiques robustes et d'une grande puissance explicative. On saluera donc l'ampleur du projet et sa réussite, qui tient à la capacité de l'auteur à rassembler la diversité des schémas, à en proposer une typologie, selon leur fonctionnement et leur valeur, et à analyser l'extrême diversité des effets de sens.

On ne peut que recommander vivement, à un large public, la lecture de cet ouvrage à la fois informé et original, dense et maniable, et qui, ce qui ne gâte rien, ne manque pas d'humour; citons ainsi le « complexe de supériorité du vantard » : *Je suis plus beau, plus intelligent ... que Machin*) et le « complexe d'infériorité de l'envieux » : *Je gagne moins, j'ai une moins grosse voiture ... que Machin* (p. 15).

Nathalie FOURNIER